

SYSTÈMES D'INFORMATION

**Avez-vous
bien identifié
tout ce qui peut
menacer votre
entreprise ?**

Un soutien technique et financier
pour examiner les vulnérabilités
de votre système d'information
et engager les solutions adaptées.

➤ Grâce à ses anciens droits
d'accès, il était chez nous comme chez lui,
alors que ça faisait 6 mois qu'il était passé
à la concurrence... <<<<

➤ Tout le monde, y compris
les filiales, avait été mis au courant,
avant même l'annonce officielle
de l'information. <<<<

➤ Depuis des semaines,
un inconnu a circulé à travers toute
l'entreprise sans être inquiété,
en se faisant passer pour quelqu'un
du laboratoire... <<<<

➤ 3 jours d'arrêt
complet d'activité pour cause
informatique inconnue :
on est encore en train de faire
les comptes... <<<<

➤ 10 ans d'archivage informatique
partis en fumée, une épreuve difficile
à surmonter. <<<<

ACTION SSI

SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION



2 étapes vitales pour sécuriser votre entreprise

1 - un pré-diagnostic gratuit

Pour effectuer une évaluation de premier niveau de la sécurité de votre système d'information, et dégager des pistes d'amélioration qui pourront être approfondies dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

Réalisé par un intervenant public.*

2 - un accompagnement personnalisé

Suite au pré-diagnostic, vous pouvez bénéficier d'une expertise approfondie de votre système d'information et d'une formation d'un collaborateur à la sécurité.

Une expertise approfondie

Pour cerner les vulnérabilités techniques et organisationnelles de votre système d'information, définir un plan d'améliorations et engager les premières actions concrètes (mise en place de logiciels ou matériels, définition de procédures, écriture d'une charte, etc.).

Réalisée par un intervenant privé, de votre choix, cet accompagnement fait l'objet d'un soutien financier.*

Une formation à la sécurité

Pour faire prendre conscience à un correspondant pilote de l'entreprise, des risques et des enjeux en matière de sécurité afin qu'il puisse transmettre certaines bonnes pratiques en interne.

Assurée par un expert en sécurité des systèmes d'information.

**Ces interventions seront menées de manière à assurer la confidentialité des informations recueillies, dans le cadre d'un engagement écrit.*

LES CHAMPS D'ACTION ET D'INVESTIGATION

- Analyse des risques
- Politique de sécurité
- Charte informatique
- Sauvegarde des données
- Actualisation des logiciels
- Echanges de données via Internet
- Plan de continuité de l'activité
- Confidentialité des informations sensibles
- Contrôle d'accès (au système d'information et aux bâtiments)
- Sensibilisation du personnel
- Responsabilités civile et pénale de l'entreprise

CONTACT



M. Jean-Philippe VACHERON
ou M. Christophe RIBES
Tél. : 03 20 63 68 00
Fax : 03 20 63 68 04
aristnpsc@aristnpsc.org

L'action SSI est réalisée avec le soutien financier de la DRIRE, du Conseil Régional et de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie.